

Energies renouvelables en agriculture : il faut s'organiser

C'est dans cette optique que se sont tenues les premières assises des énergies renouvelables en agriculture



Energies renouvelables en agriculture : il faut s'organiser

Ce mercredi 27 octobre en matinée lors d'une conférence de presse, le président de la Chambre d'agriculture du Gers, Bernard Malabirade, et le président du syndicat d'énergies du Gers, Jean-Guy Dupuy, ont dévoilé les premiers enseignements issus des premières assises des énergies renouvelables en agriculture. Celles-ci se sont tenues le vendredi 22 octobre au château de Mons en présence de 153 participants et de 15 experts spécialisés. Quatre forums thématiques ont été abordés, le solaire photovoltaïque, la méthanisation, le bois énergie, et sociétés de projets.

Jean-Guy Dupuy concernant la méthanisation estime que « le Gers agricole présente beaucoup de ressources qui s'y prêtent en cohérence avec les ressources locales ». Et d'affirmer « qu'il faut que ce soit porté par les agriculteurs avec une implantation au cœur du gisement pour éviter des transports au-delà des 15 km afin d'avoir un bilan carbone acceptable ». Enfin, il sera nécessaire pour que le projet soit bien accueilli par les voisins de donner le maximum d'informations.

Quant au bois énergie le gisement est très diffus avec en moyenne 3 ha par propriétés. Le constat est qu'il n'y a pas de gestion globale. Tout est à faire et à étudier sur cette énergie prometteuse dans le Gers.

En ce qui concerne les sociétés de projets, Bernard Malabirade affirme que « c'est un moyen de faire avancer les projets d'une manière collective ». Il s'agit pour cela de mettre en place trois niveaux, une société d'économie mixte pour le financement, une société de développement d'initiative de projets et une société d'exploitation de projets.

Enfin sur le sujet du photovoltaïque, Bernard Malabirade souligne que l'agrivoltaïque cela n'existe pas comme le laissent entendre certains démarchages. « Aujourd'hui on ne part pas de rien avec 180 MWc sont en place, majoritairement à partir du bâti agricole. Notre objectif de production est de 400 MWc lors des 10 prochaines années », dévoile Bernard Malabirade. Un objectif réalisable quant on sait qu'il y aura un important renouvellement de bâtiments agricoles dans les années à venir. « Quant au photovoltaïque sur les sols cela restera une parie assez minoritaire », estime le président de la Chambre d'agriculture.

Lequel dans sa conclusion affirme « que le sujet d'énergie en agriculture est central, nous sommes dans un mouvement de transition écologique. La production des énergies se fera en surface à l'exemple de l'éolien, du photovoltaïque, du bois... ».